

- la nécessité que la gestion forestière doit, pour évoluer, s'appuyer sur les connaissances les plus avancées et les meilleures informations.

Ces critères et indicateurs ont été élaborés dans le cadre d'un vaste processus de consultation qui s'est déroulé sur deux ans. Ont été consultés divers groupes d'intérêt du secteur forestier, dont les Autochtones, des organisations non gouvernementales, des propriétaires de petits boisés, des représentants de l'industrie et la communauté universitaire. De plus, on a eu recours à des groupes scientifiques et techniques pour s'assurer que les indicateurs soient scientifiquement valables et conformes aux connaissances les plus avancées.

Les systèmes d'information actuels fournissent certaines des données requises pour l'élaboration de rapports nationaux sur ces critères et indicateurs. Toutefois, les rapports sur d'autres critères et indicateurs prendront un certain temps, car ils peuvent nécessiter de nouveaux types de données, de nouvelles techniques ou d'autres travaux de recherche. Dans les cas où l'on ne dispose pas de mesures quantitatives valables, des indicateurs descriptifs pourraient aider à décrire l'état des paramètres évalués ou leurs tendances.

Ces critères et indicateurs forment la base d'un cadre souple par lequel on peut établir les conditions écologiques, sociales, économiques et culturelles existant au Canada. Ils doivent être utilisés de manière à refléter l'ensemble des conditions forestières au Canada. Certains indicateurs doivent être raffinés et interprétés dans le contexte des diverses sphères de compétence, législations et politiques des provinces et territoires. Leur mise en oeuvre peut varier à cause de différences dans les données, l'expertise et les ressources disponibles. Le Canada prévoit publier son premier rapport, à partir des données disponibles, à la fin de 1996.

Les critères et indicateurs forestiers du Canada évolueront avec l'accroissement de nos connaissances sur les écosystèmes forestiers et sur leurs dimensions sociales et économiques. En publiant un document qui repose sur des bases scientifiques, le Canada a fait un autre grand pas pour s'acquitter des engagements en matière de gestion forestière qu'il a pris dans le cadre de la CNUED.

En ce qui concerne le Programme international des forêts modèles, dont il a été également question dans le rapport de l'an dernier, des changements se sont produits. Le secrétariat s'est récemment installé au CRDI. Les États-Unis se sont joints au Canada, au Mexique, à la Russie et à la Malaysia à titre de partenaire. Des discussions se poursuivent avec plusieurs autres pays intéressés à participer au Programme.

L'information pour la prise de décisions : le rôle des indicateurs

Depuis le dernier rapport du Canada à la CDD, les gouvernements et les organismes accordent plus d'importance au développement, aux essais et à l'utilisation d'indicateurs pour suivre les progrès réalisés par rapport aux objectifs du développement durable. La